

Émetteur

AUDIS SN
3 rue Jean Rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

Le bistrot du pavillon
ZA des giraumeries
53940 SAINT BERTHEVIN

Numéro TVA: FR19447587361

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3131X15 - CAPPUCCINO NOISETTE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	52,02	1	20%	41,62
3133X15 - CAPPUCCINO COOKIES LAQTIA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298 - Pays d'origine: Espagne)	5,5%	60,50	1	20%	48,40
3111X15 - CAFE DECAFEINE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	48,11	1	20%	38,49
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	46,62	2	20%	74,59
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	51,57	2	20%	82,51
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	45,39	6	20%	217,87

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Société Générale

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30003	04352	00020006177	72

Adresse: ROUEN ENTREPRISE

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 3000 3043 5200 0200 0617 772

Code BIC/SWIFT: SOGEFRPP

Total net avant remise	629,35
Remise totale	125,87
Total HT	503,48
Total TVA 5,5%	27,67
Total TTC	531,15
Payé	531,15
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
27/07/2026	531,15	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'acqué réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf